

Velaine-en-Haye, le 14 octobre 2013

Ph. MORENVILLIER  
Maire de Velaine-en-Haye  
Ancien Député

Nos réf :  
13/267/PM/ET

Objet:  
Ouverture cahier de doléances – Mur anti – bruit

Mesdames, Messieurs, *Chères Velainoises, Chers Velainois,*

La deuxième tranche des travaux du mur anti – bruit vient de se terminer.

Force est de constater que le niveau sonore est toujours présent, voir accentué dans certains secteurs.

Vous avez été nombreux, individuellement ou représentés par votre association de quartier à me remonter cette information.

Validant votre thèse, j'ai aussitôt sollicité un rendez-vous avec Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle pour lui faire part de cette problématique.

En totale concertation avec lui, nous avons convenu que des mesures sonores soient réalisées par les services de l'état sur notre commune : merci aux citoyens contactés de s'exprimer pleinement.

De plus, j'ai décidé et informé Monsieur le Préfet de **l'ouverture d'un cahier de doléances qui sera ouvert en mairie du**

**Mardi 15 octobre 2013 au jeudi 31 octobre 2013.**

**Je vous invite toutes et tous, citoyens et associations de quartier à venir en masse témoigner de votre ressenti quant au niveau sonore qui persiste après construction de ce mur anti – bruit.**